# FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**



Date d'édition/Date de révision : 27 Octobre 2023 **Version** : 7.01

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

: PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK Nom du produit

: 00990971 Code du produit

**Autres moyens d'identification** 

Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit** : Applications professionnelles, Utilisé par pulvérisation.

Utilisation de la substance/ : Revêtement.

du mélange

**Utilisations non** recommandées

: Le produit n'est pas destiné, étiqueté ou emballé pour l'usage du consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Belgium BV/SRL Tweemontstraat 104 B-2100 Deurne Belgium

Telephone +32-33606311 Fax +32-33606435

Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

: Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

# 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

**Fournisseur** 

+31 20 4075210

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger

: Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut provoquer le cancer.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

**Prévention** 

: Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

: Recueillir le produit répandu.

**Stockage** 

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

P280, P210, P273, P391, P403 + P233, P501

Ingrédients dangereux

Éléments d'étiquetage

supplémentaires

dangereux

: Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène

: Contient N,N'-Hexane-1,6-diylbis(12-hydroxystéaramide) et méthacrylate de n-butyle.

Peut produire une réaction allergique.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles

: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Exigences d'emballages spéciaux

French (FR) Belgium Belgique 2/20

**PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK** 

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les : Non applicable.

enfants

Avertissement tactile de

: Non applicable.

danger

# 2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères PBT ou vPvB

: Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	REACH #: 01-2119455851-35 CE: 918-668-5 CAS: 64742-95-6	≥25 - ≤50	Flam. Liq. 3, H226 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066	Carc. 1B, H350: C ≥ 10% EUH066: C ≥ 20%	[1]
xylène	CE: 215-535-7 CAS: 1330-20-7	≥10 - ≤25	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412	ETA [dermique] = 1700 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]
acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	REACH #: 01-2119475791-29 CE: 203-603-9 CAS: 108-65-6 Index: 607-195-00-7	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	-	[1] [2]
éthylbenzène	REACH #: 01-2119489370-35 CE: 202-849-4 CAS: 100-41-4 Index: 601-023-00-4	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H332 STOT RE 2, H373 (organes de l'audition) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412	ETA [inhalation (vapeurs)] = 17.8 mg/l	[1] [2]
N,N'-Hexane-1,6-diylbis (12-hydroxystéaramide)	CAS: 55349-01-4	<1.0	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413	-	[1]
méthacrylate de n-butyle	REACH #:	≤0.30	Flam. Liq. 3, H226	-	[1]

French (FR) Belgium Belgique 3/20

Code : 00990971 PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK	Da	ate d'édition/Date de révision	: 27 Octobre 2023
RUBRIQUE 3: Composition/in	nformatio	ns sur les composants	
01-21194863 CE: 202-615- CAS: 97-88- Index: 607-03	-1 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H	

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

XYLENE: Plusieurs enregistrements REACH couvrent la substance avec les isomères du xylène, l'éthylbenzène (et le toluène). Les autres descriptions REACH sont: 01-2119555267-33 mélange réactionnel d'éthylbenzène, de m-xylène et de p-xylène, 01-2119486136-34 hydrocarbures aromatiques, C8, 01-2119539452-40 mélange réactionnel d'éthylbenzène et de xylène

#### **Type**

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Enlev

: Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel

immédiatement à un médecin.

**Inhalation** : Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel gualifié pratique la

respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants

ni de diluants.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les

retirer, ou porter des gants.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer

somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Ingestion : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

Signes/symptômes de surexposition

French (FR) Belgium Belgique 4/20
-----------------------------------

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

**Ingestion**: Aucune donnée spécifique.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes

peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous

surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements spécifiques**: Pas de traitement particulier.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxydes de carbone composés halogénés Halogénures de carbonyle oxyde/oxydes de métal

#### 5.3 Conseils aux pompiers

ı	French (FR)	Belgium	Belgigue	5/20
ı	1 1011011 (1 11)	Deigiaiii	Beigique	0/20

**PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK** 

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Précautions spéciales pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

French (FR) Belgium Belgique 6/20

**PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK** 

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

# Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Stocker entre les températures suivantes: 0 à 35°C (32 à 95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

i iciicii (i ix)	French (FR)	Belgium	Belgique	7/20
------------------	-------------	---------	----------	------

Date d'édition/Date de révision

: 27 Octobre 2023

Code : 00990971
PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
xylène	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). [Xylène Isomères mixtes, purs] Absorbé par la peau.
	Valeur de courte durée: 442 mg/m³ 15 minutes. Valeur de courte durée: 100 ppm 15 minutes.
	Valeur limite: 221 mg/m³ 8 heures. Valeur limite: 50 ppm 8 heures.
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). Absorbé par la peau.  Valeur de courte durée: 550 mg/m³ 15 minutes.  Valeur de courte durée: 100 ppm 15 minutes.  Valeur limite: 275 mg/m³ 8 heures.  Valeur limite: 50 ppm 8 heures.
éthylbenzène	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). Absorbé par la peau.  Valeur de courte durée: 551 mg/m³ 15 minutes.  Valeur de courte durée: 125 ppm 15 minutes.  Valeur limite: 87 mg/m³ 8 heures.  Valeur limite: 20 ppm 8 heures.

Procédures de surveillance recommandées : Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

# **DNEL**

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	DNEL	Long terme Inhalation	150 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	25 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	32 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	11 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	11 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
xylène	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	125 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	65.3 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	12.5 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	221 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	221 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie	212 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique

French (FR) Belgium Belgique 8/20

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

French (FR)		Belgium	Belgique		9/20
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1 %	Opérateurs	Local
		cutanée			
	DNEL	cutanée Court terme Voie	1 %	générale Opérateurs	Local
	DNEL	cutanée Long terme Voie	1 %	générale Population	Local
	DNEL	Court terme Voie	1 %	Population	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	415.9 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	409 mg/m³	générale Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	366.4 mg/m³	générale Population	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	66.5 mg/m³	Population	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	5 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
méthacrylate de n-butyle	DNEL	Long terme Voie cutanée	3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DMEL	Court terme Inhalation	884 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systémique
	DMEL	Long terme Inhalation	442 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation		Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	180 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	77 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	15 mg/m³	Population générale	Systémique
éthylbenzène	DNEL	Long terme Voie orale	1.6 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
átha dha a a a à		cutanée			
	DNEL	Long terme Voie	796 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	cutanée Court terme Inhalation	550 mg/m³	générale Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie	320 mg/kg bw/jour	Population	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	275 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	36 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	33 mg/m³	Population générale	Systémique
1-méthyléthyle				générale	
acétate de 2-méthoxy-	DNEL	Long terme Inhalation	33 mg/m³	Population	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Local
	DNEL	cutanée Long terme Inhalation	221 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systémique
	DNEL	cutanée Long terme Voie	212 mg/kg bw/jour	générale Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie	125 mg/kg bw/jour	générale Population	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	65.3 mg/m <sup>3</sup>	générale Population	Systémique
	DNEL DNEL	Long terme Inhalation Long terme Voie orale	221 mg/m³ 12.5 mg/kg bw/jour	Opérateurs Population	Local Systémique
				générale	
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	générale Population	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	générale Population	Local
1					

Code Date d'édition/Date de révision : 27 Octobre 2023

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **PNEC**

Nom du produit/composant	Туре	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
xylène	-	Eau douce	0.327 mg/l	-
•	-	Eau de mer	0.327 mg/l	-
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	6.58 mg/l	-
	-	Sédiment d'eau douce	12.46 mg/kg dwt	-
	-	Sédiment d'eau de mer	12.46 mg/kg dwt	-
	-	Sol	2.31 mg/kg	-
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	-	Eau douce	0.635 mg/l	-
	-	Eau de mer	0.0635 mg/l	-
	-	Sédiment d'eau douce	3.29 mg/kg	-
	-	Sédiment d'eau de mer	0.329 mg/kg	-
	-	Sol	0.29 mg/kg	-
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	100 mg/l	-
éthylbenzène	-	Eau douce	0.1 mg/l	Facteurs d'Évaluation
·	-	Eau de mer	0.01 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	9.6 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	-	Sédiment d'eau douce	13.7 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sédiment d'eau de mer	1.37 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sol	2.68 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Empoisonnement Secondaire	20 mg/kg	-

# 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes anti-éclaboussures. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.

Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce

**Belgium** 10/20 French (FR) **Belgique** 

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

**Gants** 

: Lors d'une manipulation prolongée ou répétée, portez les types de gants suivants:

À porter éventuellement: Chloroprène, caoutchouc nitrile

Recommandé: caoutchouc butyle, caoutchouc naturel (latex), alcool polyvinylique

(PVA), Viton®

**Protection corporelle** 

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire** 

Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Type de filtre : filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

**État physique** : Liquide. **Couleur** : Noir.

Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion/point de

congélation

: Peut éventuellement commencer à se solidifier à la température suivante: 103 à 115°C (217.4 à 239°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: cires de paraffine et cires d'hydrocarbures, chloro. Moyenne pondérée: -40.6°C (-41.1°F)

French (FR)	Belgium	Belgique	11/20

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: >37.78°C

Inflammabilité : Non disponible.

Limites supérieures/

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 1.4% Seuil maximal: 7.6% (solvant

naphta aromatique léger (pétrole))

: Vase clos: 31°C Point d'éclair

Température d'auto-

inflammabilité

Nom des composants	°C	°F	Méthode
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	333	631.4	DIN 51794

Température de décomposition

: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

Section 7).

pH

: Non applicable. insoluble(s) dans l'eau.

Cinématique (40°C): >21 mm<sup>2</sup>/s **Viscosité** 

Solubilité(s)

Support	Résultat
l'eau froide	Non soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Pression de vapeur

	Pression	on de vap	eur à 20 °C	Pression	on de va <sub>l</sub>	peur à 50 °C
Nom des composants	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
éthylbenzène	9.3	1.2				

Taux d'évaporation

: Plus haute valeur connue: 0.84 (éthylbenzène) Moyenne pondérée: 0.73comparé à acétate de butyle

**Densité relative** 

: 1.04

Densité de vapeur

Plus haute valeur connue: 4.6 (Air = 1) (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle). Moyenne pondérée: 3.95 (Air = 1)

Propriétés explosives

: Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur ou de poussière avec l'air est possible.

Propriétés comburantes

: Le produit ne présente pas de danger d'oxydation.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne

: Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit

ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

dangereuses

10.3 Possibilité de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

French (FR) Belgium Belgique 1	12/20
--------------------------------	-------

# Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

Code : 00990971 Date d'édition/Date de révision : 27 Octobre 2023

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.4 Conditions à éviter** : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à

des températures élevées.

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles : Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement

exothermiques: agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone composés halogénés Halogénures de carbonyle

oxyde/oxydes de métal

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008 <u>Toxicité aiguë</u>

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	DL50 Voie cutanée	Lapin	>3160 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat - Femelle	3492 mg/kg	-
xylène	DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Lapin Rat	1.7 g/kg 4.3 g/kg	-
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée	Rat Lapin	30 mg/l >5 g/kg	4 heures -
éthylbenzène	DL50 Voie orale CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée	Rat Rat Lapin	6190 mg/kg 17.8 mg/l 17.8 g/kg	4 heures
méthacrylate de n-butyle	DL50 Voie orale CL50 Inhalation Gaz. CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Rat Rat Rat Lapin Rat	3.5 g/kg 4910 ppm 29000 mg/m³ 10.2 g/kg 16 g/kg	- 4 heures 4 heures - -

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

. Il rexiste addute defined disponible pour le metange ful-mente

# **Irritation/Corrosion**

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
xylène	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 500	-
				mg	

# Conclusion/Résumé

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.
Yeux : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

**Respiratoire** : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

**Sensibilisation** 

Conclusion/Résumé

**Peau** : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même. **Respiratoire** : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

**Mutagénicité** 

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

<u>Cancérogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Toxicité pour la reproduction

French (FR)	Belgium	Belgique	13/20
1 1011011 (1 11)	Boigiaiii	20191940	10,20

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
	Catégorie 3		Effets narcotiques
xylène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
méthacrylate de n-butyle	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
éthylbenzène	Catégorie 2	-	organes de l'audition

#### **Danger par aspiration**

Nom du produit/composant	Résultat
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène xylène éthylbenzène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer

somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement

**Ingestion**: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

French (FR) Belgium Belgique 14/20

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Exposition de courte durée** 

Effets potentiels immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels différés

: Non disponible.

**Exposition prolongée** 

**Effets potentiels** 

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible.
Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des

gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau

d'exposition.

Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la: Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

**Autres informations** : Non disponible.

Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

# 11.2 Informations sur les autres dangers

# 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

#### 11.2.2 Autres informations

Non disponible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	CE50 3.2 mg/l	Daphnie	48 heures
	CL50 9.2 mg/l	Poisson	96 heures
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aiguë CL50 134 mg/l Eau	Poisson -	96 heures
	douce	Oncorhynchus mykiss	
éthylbenzène	Aiguë CE50 1.8 mg/l Eau douce	Daphnie	48 heures
	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	Daphnie - Ceriodaphnia dubia	-

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

French (FK) Beigium Beigique 15/20	French (FR)	Belgium	Belgique	15/20
------------------------------------	-------------	---------	----------	-------

# Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

Code : 00990971 Date d'édition/Date de révision : 27 Octobre 2023

**PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK** 

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	-	75 % - Facilement - 28 jours	-	-
acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	-	83 % - Facilement - 28 jours	-	_
éthylbenzène	-	79 % - Facilement - 10 jours	-	<u> </u>

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	-	-	Facilement
xylène acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	-	-	Facilement Facilement
éthylbenzène	-	-	Facilement

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogPow	FBC	Potentiel
xylène	3.12	7.4 à 18.5	Faible
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1.2	-	Faible
éthylbenzène	3.6	79.43	Faible
méthacrylate de n-butyle	2.99	-	Faible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit** 

French (FR) Belgium Belgique 16/20
------------------------------------

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet	
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances	
	dangereuses	

#### **Emballage**

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage	Catalogue Européen des Déchets	
Récipient	15 01 06	emballages en mélange

# Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

# 14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1263	UN1263	UN1263	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Yes.	Yes. The environmentally hazardous substance mark is not required.
Substances polluantes de l'environnement marin	Non applicable.	Non applicable.	(Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, 1,2,4-trimethylbenzene)	Not applicable.

French (FR)	Belgium	Belgique	17/20

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# 14. Informations relatives au transport

# Informations complémentaires

ADR/RID : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de

transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

Code tunnel : (D/E)

ADN : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de

transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

**IMDG** : The marine pollutant mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg.

IATA : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé

par d'autres réglementations sur le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI

: Non applicable.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

**Annexe XIV** 

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - : Réservé aux utilisateurs professionnels.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise

sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et préparations dangereuses et de certains articles

dangereux

**Précurseurs d'explosifs**: Non applicable.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

# **Directive Seveso**

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie

P5c

E2

French (FR)	Belgium	Belgique	18/20
• • •	_	<u> </u>	

# Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

Code : 00990971 Date d'édition/Date de révision : 27 Octobre 2023

**PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK** 

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

# Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association international du transport aérien

# Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification	
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essai	
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul	
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul	
Carc. 1B, H350	Méthode de calcul	
STOT SE 3, H335	Méthode de calcul	
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul	
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul	

# Texte intégral des mentions H abrégées

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
	d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
	long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de
	la peau.

# Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

French (FR)	Belgium	Belgique	19/20
	_ 0.9	- 0.9.40.0	

PPG VIKOTE 56 NON SLIP BLACK

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Acute Tox. 4 TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4

Aquatic Chronic 2 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU

AQUATIQUE - Catégorie 2

Aquatic Chronic 3 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU

AQUATIQUE - Catégorie 3

Aquatic Chronic 4 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU

AQUATIQUE - Catégorie 4

Asp. Tox. 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Carc. 1B CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1B

Eye Irrit. 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -

Catégorie 2

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -

EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -

EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Historique

Flam. Liq. 2

Flam. Liq. 3

Skin Irrit. 2

Skin Sens. 1

STOT RE 2

STOT SE 3

Date d'édition/ Date de : 27 Octobre 2023

révision

Date de la précédente : 27 Octobre 2023

édition

**Élaborée par** : EHS **Version** : 7.01

#### **Renonciation**

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasinage et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.

French (FR)	Belgium	Belgique	20/20
• •	_		